

# Rémunérations conventionnelles dans le transport sanitaire

06 SEPTEMBRE 2023



Publication au Journal Officiel du 2 septembre, d'un arrêté du 17 août portant extension de l'avenant 7 du 19 juin 2023 à l'accord du 16 février 2004 sur les rémunérations conventionnelles des personnels ambulanciers des entreprises de transport sanitaire, conclu dans le cadre de la convention collective nationale.

[Consulter l'arrêté](#)

[Consulter les grilles de rémunérations](#) (accessible aux adhérents)